



Compte rendu du Conseil d'Administration n°10 du 09 novembre 2017



Etaient présents : Michel Agruna, Bernadette Barrere, Eric Brana, Céline Brettes, Jean-François Broqueres, Bertrand Capuch, Patrice Castets, Thierry Caubet, Michel Decla, Jean-Pierre Dupont, Fabienne Dutoya, Max Lacave, Céline Laffargue, Patrice Larrosa, Bernard Lesperon, Christophe Loubere, Ghislaine Lurbe, Bastien Moity, Laurent Montaud, Michel Raymond, Franck Serve, Jean-Louis Deyris, Mélanie Brethous, Vincent Plassin.

Etaient excusés : Gilles Blaquiere, Sylvia Dertheil, Pierre Guichanne, Karine Lamaison, Romain Truchat.

Franck Serve ouvre la séance à 20h35. Le secrétariat est assuré par Coralie Hue Locatelli.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°09 du 28 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

1. Section Sportive

a. Championnat de France

Course du matin bonne, à regretter le manque de monde dans les gradins, dû certainement à la météo.

Pour le championnat, final intéressant – bétail en dessous – pour les sauteurs, logique de la saison.

Deux bémols sur le championnat :

- Présence de l'enfant en piste en tenue
- La musique n'a pas été à la hauteur (pas assez nombreux)

Durée de 3h (du début à la rentrée de la dernière vache) : positif, le règlement a fonctionné. Ce règlement est à expérimenter une 3^{ème} année pour le confirmer.

Positif : belle image positive du tour d'honneur des champions en piste défilant avec leur boléro et gilet blancs. Il faudrait réussir à donner les boléros et gilets blancs aux champions le jour du championnat.

A revoir : installer le podium au milieu de la piste afin que tout le monde en profite. Il faut demander aux acteurs de rentrer en piste par les grandes portes pour que tout se passe au centre de la piste.

Le championnat de France 2018 aura lieu le dimanche 30 septembre 2018 à Aire-sur-Adour.

b. Section sportive

Plusieurs réunions ont eu lieu :

- Réunion avec le corps arbitral : un point a été fait avec toutes les composantes.
- Réunion des Clubs du CRLB : le bilan est assez positif. Un travail collectif très intéressant a eu lieu sur la communication en course landaise pour les clubs via les réseaux sociaux et un teaser.
- Réunion avec les chefs de cuadrilla de 1^{ère} catégorie (chaque chef a été invité à venir accompagné d'un représentant de sa cuadrilla) : à noter l'absence de tous les chefs de cuadrilla et de 75 % des représentants (seul Jean-François Deyris était présent pour représenter la Dal). C'est une grosse déception pour la commission, preuve du manque d'intérêt des chefs de cuadrillas qui ne se sont même pas excusés.
- Réunion avec les ganaderos : Jean-Louis Deyris et Jean-Max Lansaman étaient présents. Michel Agruna et Cathy Agruna s'étaient excusés pour des raisons personnelles.

La section va travailler avec les retours de ces différentes réunions. Il y aura très peu de changements réglementaires car peu de remarques sont remontées sur la saison. Le règlement sera quasiment finalisé pour les Assemblées Générales des Comités Régionaux et validé lors de l'Assemblée Générale de la FFCL.

Nous rappelons que les champions de France 2017 ne seront pas automatiquement qualifiés pour le championnat 2018, comme prévu au règlement.

Une réunion est organisée le 10/11/17 à la DDCSPP concernant la prophylaxie 2017-2018. Franck Serve sera présent pour représenter la FFCL.

Le mode de fonctionnement sera le même pour la tuberculose mais une nouvelle maladie est apparue (l'IBR). Le sujet sera abordé lors de cette réunion (nouvelle stratégie, nouveau protocole, demande de dérogation, ...).

Le Conseil Départemental des Landes verse 10 800 € à la FFCL pour l'achat des vaches nouvelles. La FFCL verse 12 000 € aux 4 ganaderos de 1^{ère} catégorie, ce versement sera maintenu à cette hauteur pour 2018.

Les ganaderos souhaiteraient avoir un peu plus afin de pouvoir mieux acheter.

Michel Agruna précise le coût d'une vache : 650 € à l'achat + 100 € de transport + 100 € pour l'introduction + le reste soit environ 1 000 € le coût global pour 1 vache nouvelle.

Le Conseil d'Administration confirme la mise à disposition de 12 000 € pour acheter 14 vaches : 6 vaches pour les ganaderos de 2^{ème} catégorie + 8 pour les ganaderos de 1^{ère} catégorie (soit 2 par ganadero dont 1 de chaque ganaderia qui devra être impérativement présente lors du championnat des vaches sans corde à Vieux-Boucau).

Jean-Louis Deyris, président de l'association des ganaderos, est en charge de ce dossier et de la recherche du bétail.

c. Ecole Taurine

Les 2 premières séances d'inscription ont eu lieu à Aubagnan et Pomarez. Tous les juniors passent en 1^{ère} année sauf Estelle Dussarrat qui n'a pas encore l'âge et fera une année supplémentaire en Junior.

Il y a 4 nouveaux écarteurs (dont 1 fille), un nouveau sauteur et une nouvelle junior.

Il reste 1 séance d'inscription à Cazaubon le 17/11/17.

Les séances de préparation physiques commenceront le 03/12.

Le planning est finalisé : les mairies ont confirmé les dates. Les courriers aux secours ont été envoyés.

La présentation de l'école taurine aura lieu le 01/06 à Castelsarrazin. L'Harmonie d'Amou a été sollicitée pour animer la présentation. Pour le bétail, ce sera Maynus et Dargelos.

Fabienne Dutoya annonce que le CRLB a voté une dotation de 1 000 € pour le fonctionnement de l'école taurine.

2. Administrative

a. Point administratif au 01/11/17

Licenciés	31/12/2016	01/11/2017
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	29	35
Sauteurs	9	8
Cordiers	4	4
Entraîneurs	9	9
Licences de 1ère catégorie	55	60
Ganaderos 2nde catégorie	8	8
Ecarteurs	75	64
Sauteurs	16	12
Cordiers	12	14
Entraîneurs	24	25
Vachers	23	28
Licences de Seconde catégorie	158	151
Licence 1 jour	15	15
Juniors	3	6
Elèves 1ère année	11	3
Elèves 2ème année	1	8
Moniteurs Ecole Taurine	6	5
Licences Ecole Taurine	21	22
Cartes jeunes	129	138
Coprs arbitral	33	36
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	30	36
Licences Clubs	1 674	1 658
Débisaïres	17	17
Presse	20	25
Toreros Honoraires	87	86
Anciens Toréros	16	12
Autres	2 006	2 008

Spectacles	31/12/2016	01/11/2017
-------------------	-------------------	-------------------

Armagnac	52	48
Landes Béarn	164	159
Hors Zone	16	8
Nombre de clubs affiliés	232	215
Courses Challenge Landes Béarn	59	64
Courses Challenge Armagnac	33	27
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	1	2
Courses hors compétition/festival	20	20
Festivals	17	23
Courses de promotion	51	37
Courses de secondes	54	59
Courses Mixtes	167	146
Courses de l'avenir	5	6
Entraînements Ecole Taurine	12	13
Bienfaisance	1	1
Intervaches	64	64
Démonstrations	38	43
Entraînements	20	21
Encierros	13	13
Nombres de spectacles déclarés	565	549
Nombre de taureaux déclarés	26	38

b. Spectacles annulés

Le club de Bats Tursan a dû annuler sa course pour cause de décès. Il demande le remboursement de sa déclaration. La course de St Laurent d'Aigouze a été annulée pour cause de pluie. Le CTPR Lou Sarraïe demande le remboursement de la cotisation car cette course avait une connotation de bienfaisance. Le Conseil d'Administration valide ces demandes à l'unanimité.

c. Régularisation

Il reste toujours 3 associations (rattachées aux ganaderos) en attente de paiement : les Amis de la Mecque, Ramona et les Amis de Vieillotte qui ont jusqu'au 31/12/17 pour régulariser.

d. Demande de licence ganadero

Les dossiers validés à ce jour :

- 1^{ère} catégorie : Armagnacaise, Dargelos, Deyris
- 2^{ème} catégorie : Aventura, Dussau, Maynus, La Mecque, Béarn Armagnac
- Eleveur : Pernaut, Buros et Nogues

Reste la Dal, en attente de la désignation du représentant de la ganaderia car Michel Agruna aura atteint par la limite d'âge en 2018 prévue par le règlement administratif (75 ans).

Michel Agruna souhaite obtenir une dérogation afin de pouvoir continuer à représenter sa ganaderia le temps du mandat du Conseil d'Administration. Il précise que cette demande n'est valable que pour les ganaderos.

Un vote à main levée est demandé, Michel Agruna s'absente de la salle et ne participe pas au vote.

Est-ce que vous êtes d'accord pour octroyer une dérogation à Michel Agruna jusqu'au 31/12/2020 (prochaine Assemblée Générale Elective de la FFCL) ?

=> 21 votants : 16 pour / 0 contre / 5 abstentions

La dérogation pour Michel Agruna en tant que représentant administratif de la ganaderia Dal est acceptée jusqu'au 31/12/2020. Michel Agruna remercie le Conseil d'Administration.

e. Réunion de travail sur les statuts et le règlement disciplinaire

Suite à l'Assemblée Générale 2017 et à la parution de plusieurs décrets, le ministère est revenu vers nous concernant notre règlement disciplinaire et nos statuts. Il nous a mentionné des éléments à revoir obligatoirement et facultativement. Une réunion a eu lieu le 02 octobre 2017 avec Arnaud Pilloix et Claude Augey afin de mettre ces 2 documents à jour.

Modifications obligatoires de statuts (à voter en AGE) :

Dans les statuts, il est mentionné que toute modification du règlement disciplinaire doit se faire en AGE. Nous proposons une modification afin que cela soit fait par le Conseil d'Administration.

Le mandat se termine actuellement au 31/03, le décret prévoit que dorénavant les mandats doivent se terminer au plus tard le 31/12 de l'année olympique. Concernant la commission électorale, dorénavant elle doit se prononcer sur la recevabilité des candidatures. Elle devra donc se réunir avant l'AG (dans les délais impartis) pour valider les candidatures. Il faudra donc que le Conseil d'Administration désigne une commission électorale en amont.

Modifications obligatoires du règlement disciplinaire (à voter en AGE) : droit de la défense, impartialité des parties prenantes (désignation des témoins, reports motivés, ...).

Une Assemblée Générale Extraordinaire sera organisée en amont de notre assemblée générale ordinaire du 10/02/18.

3. Section Financière

Nous sommes assujettis à la TVA depuis le 01/01/17, les chiffres seront donc présentés en HT

Art & Courage

+ 4 662 € de résultat (bonus de 2 725 € de TVA non compris dans le résultat).

5065 spectateurs // 5051 spectateurs en 2016 et 4759 spectateurs en 2015.

Plus de toros en 2017, donc cela explique la baisse de bénéfice.

Max Lacave présente les différents postes.

Vieux-Boucau

2 343 entrées (2 356 en 2016 // 2 358 en 2015).

+ 10 589 € résultat (bonus de 1 314 € de TVA non compris dans le résultat).

Equilibre depuis 2013.

Max Lacave présente les différents postes.

Championnat des jeunes

1247 entrées (706 entrées 2016 et 579 entrées en 2015).

Résultat de 6 009 €.

Max Lacave présente des différents postes.

Vincent Plassin demande des précisions sur la rémunération des participants. Max Lacave explique que la rémunération est fixée selon une grille votée il y a plusieurs années, indexée sur les ventes. Vincent Plassin propose que les répartitions soient mieux faites, à savoir que les participants touchent plus et que les non-qualifiés perçoivent seulement l'engagement. Max Lacave confirme que la grille va être retravaillée afin d'aller dans ce sens.

Mélanie Brethous s'interroge sur le nombre de places annoncées ce soir par rapport à la 1^{ère} annonce du dernier Conseil d'Administration de 900 places (alors que les arènes semblaient pleines), cela avait interpellé le Conseil d'Administration. Le trésorier donne une explication.

Championnat de France

2 739 entrées

+ 34 812 € (TVA à reverser : 1 300 € non comprise dans le résultat).

Max LACAVE présente les différents postes.

C'est une bonne année dans la globalité, même si le résultat d'Art & Courage a été un peu diminué (avec l'achat de bétail supplémentaire) mais les autres épreuves compensent.

La plus grosse satisfaction est l'affluence du public.

4. Section Formation : Ecole de l'arbitrage

La dernière séance a eu lieu. Le groupe a été assidu et motivé pendant toute la formation. Un stagiaire pourrait démarrer l'année prochaine en tant que juré s'il est d'accord. Eric Brana remercie à Laurent Montaud et Christine Lasserre qui sont venus à toutes les séances, cela motive les nouveaux.

Au mois de juin, un débriefing avait été fait avec les jurés confirmés. Ils ont émis le souhait de travailler plus souvent collectivement. Trois réunions ont donc été organisées pour travailler sur le pointage.

Un groupe travail est en train de réécrire les grilles de pointage du bétail (qui datent de plusieurs années) : des acteurs et des ganaderos ont participé. Le travail sera présenté le 21/11 à la section sportive.

Au final, il faudra trouver les modalités d'application pour une part de subjectivité la moins importante possible.

L'année prochaine : une fonction de « délégué de course, superviseur,... » va être envisagée. Cela pour mesurer le travail du corps arbitral et surtout la cohérence de course en course.

Eric Brana tient à remercier Jean-Pierre Dupont, Laurent Martinez et Jacky Théau pour leur investissement et le travail énorme qu'ils fournissent pour l'école de l'arbitrage. Ce sont des personnes véritablement passionnées qui donnent de leur temps à la formation. Franck Serve remercie Eric Brana pour le travail qu'il a fourni cette année et pour son investissement.

5. Section communication

a. La Cazérienne

Le n°167 est en préparation. Pour ce numéro, un poster sera offert en page centrale.

Nouveautés à venir : Ouverture d'une page Facebook en décembre et Lancement de la distribution en kiosque pour le numéro 168

b. Réunion de la section communication le 07/11

Affiche des épreuves fédérales :

- Présentation de l'école taurine : Mélanie va s'en occuper avec quelques membres de la section communication.
- Vieux-Boucau : l'affiche existe depuis de nombreuses années, il a été décidé de changer pour 2018. Nous allons faire appel à un graphiste.
- Art & Courage : il est décidé de faire évoluer l'affiche pour 2018 mais de garder un changement radical pour 2019 pour le 30^{ème} festival.
- Championnat des jeunes : nous attendons le choix du lieu par le Comité Régional de l'Armagnac quand les 2 candidats auront renvoyé leur dossier (date butoir au 27/11).
- Championnat de France : l'affiche va être conservée mais retravaillée (la rendre plus lumineuse).

Choix des photos des champions : les 6 photos présentées par Cyrille Vidal ne conviennent pas. Nous attendons les propositions d'autres photographes.

Trophées :

Notre fournisseur des boucliers du championnat de France Mr Boisan a arrêté cette année. Pour les boucliers, il reste encore 2 ans avant qu'il ne faille les changer. Par contre, nous n'avons plus de répliques pour les champions 2017.

Mélanie Brethous s'est occupée du dossier et a trouvé un fournisseur dans les Hautes-Pyrénées qui s'occupe de tous les trophées de la FFR. Si nous travaillons avec lui, il faudra faire un contrat stipulant que nous serons propriétaires des moules, il faut nous protéger. Elle lui a présenté les trophées actuels (trophées originaux et répliques) afin qu'il évalue le travail et surtout réalise un devis. Nous sommes en attente de ce devis.

Boutique :

La boutique a bien fonctionné, le résultat est positif.

La société COPYTEL / VERTIKALE nous a sollicité car elle souhaite créer une gamme de produits autour de la course landaise. Elle nous demande de les mettre en contact avec des photographes qui pourraient fournir les visuels et nous propose de vendre ces produits sur notre boutique (avec 25% de réduction).

Un groupe de travail travaille sur ce dossier ainsi que sur l'enrichissement de l'offre de la boutique avec de nouveaux produits.

6. Questions diverses

a. Dates épreuves fédérales

		2018
Course des Pitchouns	Musique	Harmonie Pomarez
	Speaker	Goeytes D.
	Date	V 18/05/18
	Lieu	Pomarez
Présentation ET	Musique	Amou
	Speaker	Goeytes D.
	Date	V 01/06/18
	Lieu	Castelsarrazin
A&C	Musique	
	Speaker	Goeytes D.
	Date	S 09/06/18
	Lieu	MdM
Vaches Sans Corde	Date	23/08/2018
	Lieu	Vieux Boucau
Championnat des jeunes	Date	D 16/09/18
	Lieu	
Championnat de France	Date	D 30/09/18
	Lieu	Aire sur Adour

b. Divers

Vol du camion

Le camion BOXER a été volé devant la FFCL dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 octobre 2017. Le camion a été retrouvé mais le démarreur est endommagé ; il a été remorqué au garage dans l'attente du passage de l'expert. Le matériel entreposé à l'intérieur avait été dérobé mais a été retrouvé l'après-midi même sur Mont-de-Marsan. La police nous a tout ramené. Une plainte a été déposée au commissariat de Mont-de-Marsan et un dossier a été constitué auprès de l'assurance.

Décès de Jean-Pierre Pujol

Les obsèques civiles de Mr Pujol auront lieu le lundi 13 novembre 2017 à 14h30.

Le rassemblement se fera à la salle d'animation de Nogaro où un hommage républicain lui sera rendu, suivi d'une inhumation au cimetière de Nogaro.

Par la volonté de la famille, il n'y aura ni fleurs, ni couronnes mais un don pourra être effectué en faveur de la recherche contre le cancer.

Musée de Bascons

Franck SERVE s'est rendu à Grenade-sur-Adour à l'invitation de Mr Pierre Dufourcq, Président de la Communauté des Communes du Pays Grenadois, et de Mr Sanchez, Maire de Bascons, afin de parler du projet du futur musée.

La Communauté des Communes du pays Grenadois a réfléchi à la rénovation ou au déplacement du musée de Bascons. Ils envisagent de partir du lieu actuel afin de s'installer dans le bourg (bâtiment à rénover) et proposent à la FFCL de venir se greffer sur ce projet et d'installer ses bureaux à Bascons.

Franck Serve leur a proposé de venir au Conseil d'Administration pour présenter le projet. Nous sommes déjà sur 2 possibilités : le département ou les locaux actuels à rénover.

UNESCO

Une 1^{ère} réunion a eu lieu à Aignan et, aiguillés par le ministère, nous étions encouragés à présenter un projet commun avec la Course Camarguaise. Nous sommes invités à participer à une journée de tradition taurine (avec l'école taurine, démonstration) le 18/11. Nous avons prévu de rencontrer les camarguais le 17/11 pour préparer ce dossier mais suite à un article contradictoire paru dans la presse en Camargue, Franck Serve souhaite reporter ce déplacement.

c. URSSAF

Un document a été publié sur Internet mentionnant que des assiettes forfaitaires sont supprimées depuis le 01/09, dont le forfait URSSAF de la course landaise.

A ce jour, le discours à tenir est que la FFCL a pris le dossier en main. Des renseignements ont été pris auprès de l'URSSAF des Landes. La FFCL n'a pas été officiellement informée. Le dossier a été transféré à des élus landais qui l'ont fait remonter dans les mains de personnes compétentes sur Paris.

d. Commission de discipline

La commission de discipline de la Fédération Française de la Course Landaise était réunie au siège de la fédération le 2 octobre 2017 sur des dossiers relatifs à Mr Nicolas Vergonzeanne et Mr Philippe Thore.

M Philippe Thore a été sanctionné pour des propos blessants envers les jurés le 10/09/17 à Manciet. La commission a prononcé une amende de 500 € et a assorti cette condamnation du sursis durant un délai de trente six mois courant à compter de la date de notification de la présente décision.

M Nicolas Vergonzeanne a été sanctionné pour des propos blessants à l'occasion de la course du 30 juillet 2017 à Bégaar et de la course de Montréal du Gers du 06 août 2017. La commission a prononcé une amende de 500 € et a assorti cette condamnation du sursis durant un délai de trente six mois courant à compter de la date de notification de la présente décision.

e. Courrier de Nicolas Vergonzeanne

Le lendemain de la commission de discipline, Nicolas Vergonzeanne a fait parvenir un mail à Franck Serve en tant que Président de la FFCL, copie à Bertrand Capuch et Max Lacave.

Le courrier est lu aux membres du Conseil d'Administration. Il est décidé de rédiger une réponse à Mr Vergonzeanne qui lui sera transmise. Franck Serve lui répondra personnellement.

Ghislaine Lurbe demande à ce que le Conseil d'Administration commence à 20h.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 14 décembre 2017 à 20h.